



Colza

Normandie

BSV n°15-19 le 18 septembre 2019 (Semaine 38)

Le réseau de parcelles de colza est composé de 61 parcelles dont 56 ont déjà fait l'objet d'au moins une observation depuis 15 jours.

51 parcelles ont servi à écrire ce bulletin.

Le colza observé cette semaine va du stade levée-cotylédon à B4 (4 feuilles). 11 % des parcelles ont atteint le stade B4 (hors de cause pour les risques altises).

Le risque limace est très faible dans les conditions actuelles.

Les captures et morsures de grosses altises s'intensifient ! Les vols les plus abondants se manifestent habituellement autour du 20-25 septembre. Soyez sur vos gardes et faites preuve de discernement. Les risques sont très variables selon les situations (état du colza et dynamique de pousse). La phase de sensibilité du colza vis-à-vis des morsures d'altises d'hiver sera plus longue qu'en 2018 dans la majorité des cas.

Levées hétérogènes, le sec persiste

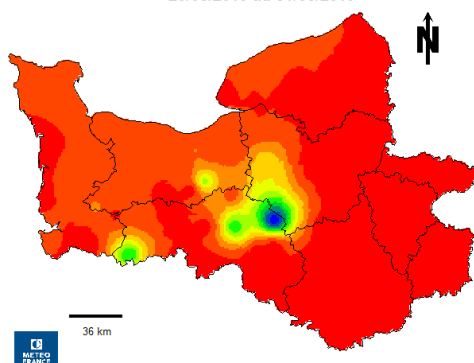
Les dates de semis des parcelles du réseau normand s'échelonnent du 12 août au 9 septembre (médiane = 27 août).

La phase germination-levée des colzas est très souvent affectée par le manque d'eau qui sévit tout particulièrement depuis le 20 août dans le sud de l'Orne et les 2/3 du département de l'Eure.

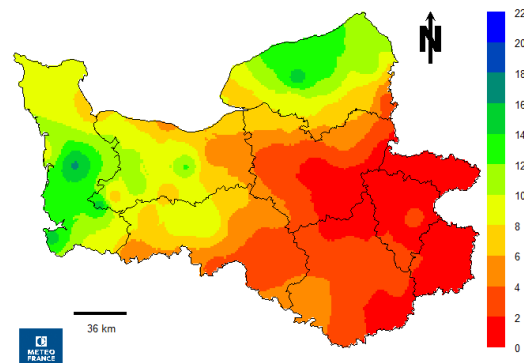
Depuis quasiment un mois, les cumuls pluviométriques sont très faibles, autour de 10 mm en moyenne, avec une succession de petites pluies peu efficaces généralement.

La sécheresse se fait sentir même dans les zones habituellement bien arrosées (76, 14). Des orages très localisés ont été enregistrés le 27 août (Pays d'Ouche par ex.).

Cumul de Pluie en mm du 20/08/2019 au 31/08/2019



Cumul de Pluie en mm du 01/09/2019 au 15/09/2019



Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto2.



Pour les 50 parcelles observées cette semaine, les stades sont répartis à part égale : cotylédons, B1, B2, B3, B4. (B1 signifie une feuille vraie).

Dans de nombreuses situations, les graines sont encore sèches. Dans le Calvados - et de façon moins inhabituelle dans la Manche - des agriculteurs parient sur des semis tardifs, avant les pluies annoncées de ce week-end voire plus tard encore.

Prémices de migrations d'altises d'hiver. Vigilance !

Observations cuvettes enterrées

- Les premières captures de grosses altises sont signalées cette semaine dans 32 parcelles sur 44 observées soit 72 % des situations). Le nombre d'insectes piégés varie de 1 à 42 individus (moyenne = 9). C'est en Seine-Maritime (Pays de Caux) que les captures sont les plus importantes.
- Les petites altises sont présentes dans 7 pièges sur 28 relevés. 1 à 8 individus capturés (moy = 4)

Observations de dégâts (morsures)

Les morsures d'altises (petites et grosses confondues) concernent 33 parcelles sur 44 observées (75 % des parcelles contre 38 % la semaine dernière). Dans ces cas, les morsures sont repérées sur 1 à 100 % de plantes (moyenne = 30 % de plantes présentant des morsures contre 4 % la semaine dernière).

La gravité des dégâts est variable et, sauf quelques exceptions, relativement modérée pour l'instant.

En moyenne, 1 à 25 % de perte de surface foliaire est constatée (moyenne = 7 %). L'intensité des attaques est relativement acceptable à ce jour.

Période de risque (pour les 2 types d'altises)

De la levée jusqu'au stade 3 feuilles du colza.

Seuil indicatif de risque (pour les 2 types d'altises)

8 pieds sur 10 avec des morsures et destruction du ¼ de la surface végétative.

Au-delà du pourcentage de plantes avec dégâts, il est important d'évaluer la surface végétative endommagée et l'état du colza (chétif = petites feuilles versus vigoureux = grandes feuilles).



Moins de 25% de la surface foliaire détruite

Photos Terres Inovia



Plus de 25% de la surface foliaire détruite

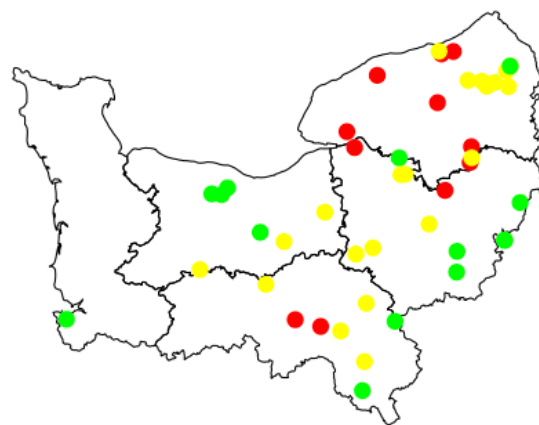
Photos Terres Inovia

Analyse de risque vis-à-vis des altises d'hiver

Le risque augmente, la menace est imminente.

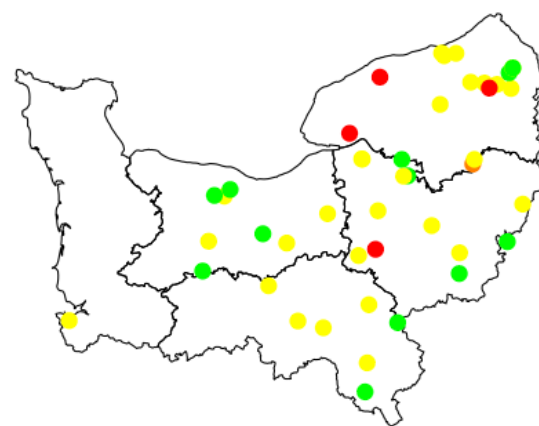
Certaines situations sont déjà concernées par une activité d'insectes importante. 4 parcelles ont atteint le seuil de 8 pieds sur 10 mais aucune n'est dans le rouge si l'on regarde le degré de défoliation.

Parcelles observées du 2019-09-11 au 2019-09-17



Piège enterré : Nb d'altises d'hiver (grosses altises) : ● [0-0] ● [0-10] ● [10-42]

Parcelles observées du 2019-09-11 au 2019-09-17



Altises : % de plantes avec morsures : ● [0-0] ● [0-50] ● [50-80] ● [80-100]

Dans la majeure partie des cas, une activité plus intense est à redouter. Les conditions météo et la vigueur faible du colza jouent en défaveur de la culture. Contrairement à 2018, la phase de sensibilité du colza vis-à-vis des morsures d'altises d'hiver sera longue dans la majorité des cas.

La surveillance doit impérativement se mettre en place dans les prochains jours, dans toutes les parcelles n'ayant pas atteint le stade B4 (88 % des parcelles sont concernées à ce jour). Il se pourrait que les prochains jours coïncident avec le début de l'activité du ravageur.

L'installation des cuvettes jaunes (position enterrée) et l'observation de l'évolution des dégâts au quotidien restent essentielles avant toute décision, et ce jusqu'à 3 feuilles révolues du colza.

[☞ Consulter le BSV n°19-14 pour la mise en œuvre des piégeages d'insectes à l'aide des cuvettes jaunes.](#)

Pucerons verts : pas de signalement

Sur les 38 parcelles du réseau ayant fait l'objet d'une observation, aucune ne signale la présence de pucerons verts.

Observer minutieusement la face inférieure de l'ensemble des feuilles du colza.

Période de risque : le colza est exposé au risque de transmission de viroses jusqu'au stade B6 (6 feuilles).

Seuil indicatif de risque : 20% de pieds de colza porteurs de pucerons.

Analyse de risque : risque nul à ce jour.



Dégâts ponctuels de noctuelle terricole (ver gris)

Cela reste localisé, mais néanmoins plus fréquent que d'habitude dans la région : des attaques de noctuelle terricole (« ver gris ») ont provoqué des pertes de pieds dans certaines parcelles de l'Eure (parcelles hors réseau BSV).

Le temps sec indispose fortement la culture pour faire face aux chenilles qui grignotent le collet des plantes et la base des jeunes tiges.

Le ver gris s'active sur les plantes le soir et la nuit, lorsque les températures baissent. L'efficacité des moyens de lutte curative sont très limités.



Limaces : risque faible ou très localisé

Période de risque :

De la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza

Analyse du risque

Les conditions actuelles et les prévisions météo sont défavorables. Seules 4 parcelles ont signalé de légères défoliations (MORTEMER-76, OFFRANVILLE-76, EPINAY-27, SAINT-AUBIN-DES-GROIS-61).

Surveillez les parcelles à risque (sol creux, pierreux et/ou motteux, rotation où le colza revient très fréquemment...).

La meilleure des solutions pour analyser le risque parcellaire est d'utiliser un piège à limaces : disposer un abri sur la surface du sol (carton plastifié, tuile, soucoupe plastique, planche etc.) ou, mieux, un véritable piège à limaces type « INRA ».



Prochain BSV le 25 septembre 2019